

**Date :** 13 juin 2023  
**Heure :** 19 h 30  
**Lieu :** Salle des commissaires

---

## Procès-verbal

### Présences :

Louise Ouellet	Administratrice (District 2)
Édith Tremblay	Administratrice (District 4)
Marie-Hélène Lebel	Administratrice (District 5)
Marc Lemay	Administrateur (Ressources humaines, gouvernance)
Yolande Pelletier	Administratrice (Communautaire, sportif, culturel)
Claude Breault	Administrateur (Municipal, santé)
Éric Chouinard	Administrateur (Ressources financières, matérielles)
Cynthia Belzile	Administratrice (Personnel de soutien)
Claudine Beaulieu	Administratrice (Personnel de direction d'établissement)
Sonia Julien	Administratrice (Personnel d'encadrement)
Josée Lévesque	Administratrice (Personnel professionnel)
Claudine Saint-Pierre	Administratrice (Personnel enseignant)
Nancy Couture	Directrice générale
Vincent Pelletier	Directeur général adjoint (Secrétaire général)

### Absence motivée :

Christine Fiocco	Administratrice (District 1)
Mélanie Veilleux	Administratrice (District 3)
Camilo Céré-Escribano	Administrateur (18 à 35 ans)
Julie Thibault	Observatrice (Personnel d'encadrement, membre non-votant)

---

## 1. Ouverture de la séance et constatation des présences

---

La séance se déroule en présentiel et débute à 19 h 30. Tous les membres sont présents sauf mesdames Christine Fiocco, Mélanie Veilleux et Julie Thibault et monsieur Camilo Céré-Escribano qui ont motivé leur absence.

---

## **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

---

**IL EST PROPOSÉ** par madame Marie-Hélène Lebel **et RÉSOLU** :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION : CA 056 – 2023-06-13**

---

## **3. Approbation et suivi du procès-verbal de la dernière séance**

---

La présidente survole le procès-verbal de la séance du 16 mai dernier. La résolution suivante est adoptée :

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Marc Lemay **et RÉSOLU** :

**QUE** le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 16 mai 2023, puisque les administrateurs en ont reçu copie au moins six (6) heures avant la tenue de la présente séance du conseil d'administration;

**QUE** le procès-verbal de la séance du 16 mai 2023 soit adopté comme présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION : CA 057 – 2023-06-13**

---

## **4. Période de questions du public**

---

Aucun public n'est présent.

---

## **5. Agenda de consentements (approbation)**

---

Aucun élément n'est présenté sous cette rubrique.

---

## **6. Information des comités et recommandations**

---

### **6.1. Comité de gouvernance et éthique**

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.

### **6.2. Comité de vérification**

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.

### **6.3. Comité des ressources humaines**

Monsieur Claude Breault, président du comité des ressources humaines, donne un compte rendu des sujets étudiés lors de la rencontre du comité des ressources humaines qui s'est tenue immédiatement avant la présente rencontre du conseil d'administration.

Les principaux éléments abordés furent :

- ✓ Présentation du plan d'effectif du personnel professionnel
- ✓ Présentation du plan d'effectif du personnel de soutien en adaptation scolaire
- ✓ Article 7 du Règlement des services de garde

### **6.4. Comité consultatif de transport**

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.

---

## **7. Points d'informations générales et orientations stratégiques**

---

### **7.1. Suivi de la cooptation des membres de la communauté**

Madame Nancy Couture nous rappelle qu'une séance de cooptation pour les membres représentant la communauté s'est tenue à 19 h aujourd'hui en vue de compléter la composition du CA pour la prochaine année scolaire. Elle rappelle que 2 sièges étaient à combler et que la cooptation devait se réaliser par les membres parents et les membres représentants le personnel qui siègeront au CA en 2023-2024. Voici le résultat de la cooptation :

- ✓ Madame Yolande Pelletier pour le profil d'une personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel.

Finalement, madame Couture nous informe qu'aucune candidature n'a été déposée pour le poste d'administrateur ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines. Conformément à l'article 33 du règlement sur la désignation des membres du conseil d'administration, un nouvel appel de candidatures pour le poste vacant sera publié en août prochain pour une période de 30 jours.

Madame Couture nous informe séance tenante de la démission de monsieur Camilo Céré Escribano comme membre de la communauté représentant les 18-35 ans. Monsieur Céré-Escribano est tenu de déménager puisqu'il quitte la région pour aller occuper un nouvel emploi. Conformément à l'article 33 du règlement sur la désignation des membres du conseil d'administration, un appel de candidatures pour le poste vacant sera publié en août prochain pour une période de 30 jours.

## 7.2. Plan d'engagement vers la réussite des élèves 2023-2027

Madame Nancy Couture présente le Plan d'engagement vers la réussite des élèves 2023-2027 (PEVR). Elle précise que la planification stratégique du ministère de l'Éducation n'a été rendue disponible que le 9 juin dernier. En conséquence, madame Couture procédera à des vérifications afin que le PEVR du CSSFL soit en adéquation avec les visées de la planification stratégique ministérielle avant que le CA procède à son adoption au plus tard le 14 juillet 2023.

Les membres du conseil d'administration délibèrent sur le sujet.

---

## 8. Dossiers à être adoptés

---

### 8.1. Calendrier des rencontres 2023-2024

On explique que la *Loi sur l'instruction publique* réclame que le conseil d'administration adopte son calendrier des rencontres pour la prochaine année scolaire.

**IL EST PROPOSÉ** par madame Cynthia Belzile **ET RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** le calendrier des rencontres 2023-2024 comme présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION : CA 058 – 2023-06-13**

### 8.2. Adoption du plan d'effectif du personnel de soutien en adaptation scolaire

Conformément à la recommandation du comité des ressources humaines, le directeur du Service des ressources humaines, M. Vincent Pelletier, explique la teneur du Plan d'effectif 2023-2024 du personnel de soutien en adaptation scolaire et il répond aux questions des administrateurs.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** les dispositions du Règlement n° 2 du CSSFL sur la délégation des fonctions et pouvoirs;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité des ressources humaines;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Marc Lemay **ET RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** le Plan d'effectif 2023-2024 du personnel de soutien en adaptation scolaire comme proposé et expliqué.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION : CA 059 – 2023-06-13**

### **8.3. Adoption du plan d'effectif du personnel professionnel**

Conformément à la recommandation du comité des ressources humaines, le directeur du Service des ressources humaines, M. Vincent Pelletier, explique la teneur du Plan d'effectif 2023-2024 du personnel professionnel et il répond aux questions des administrateurs.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** les dispositions du Règlement n° 2 du CSSFL sur la délégation des fonctions et pouvoirs;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité des ressources humaines;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Claudine Saint-Pierre **ET RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** le Plan d'effectif 2023-2024 du personnel professionnel comme proposé et expliqué.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION : CA 060 – 2023-06-13**

### **8.4. Nomination d'un responsable du traitement des plaintes**

**CONSIDÉRANT** l'article 24 de la *Loi sur le protecteur national de l'élève* stipulant que le responsable du traitement des plaintes est désigné parmi les membres du personnel du centre de services scolaire par le conseil d'administration;

**CONSIDÉRANT** le Décret 621-2023 prévoyant l'entrée en fonction au 28 août 2023 du responsable du traitement des plaintes;

**CONSIDÉRANT** l'expertise développée par le secrétaire général en matière de traitement des plaintes;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction générale;

**CONSIDÉRANT** les discussions lors du conseil;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Yolande Pelletier **ET RÉSOLU :**

De nommer monsieur Vincent Pelletier, secrétaire général et directeur général adjoint à titre de responsable du traitement des plaintes, et ce, à compter du 28 août 2023.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION : CA 061 – 2023-06-13**

**8.5. Politique n° 22 – Comité de perfectionnement local – Formation et perfectionnement du personnel enseignant**

La directrice générale, madame Nancy Couture, mentionne qu'il y a eu des modifications apportées à la Politique n° 22 – *Comité de perfectionnement local – Formation et perfectionnement du personnel enseignant*. Il faut donc procéder à son adoption.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**IL EST PROPOSÉ** par madame Claudine Saint-Pierre et **RÉSOLU :**

**QUE** l'amendement de la Politique n° 22 – *Comité de perfectionnement local – Formation et perfectionnement du personnel enseignant* soit adopté comme présenté;

**QUE** la Politique amendée remplace les dispositions antérieures à compter de l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION : CA 062 – 2023-06-13**

**8.6. Acquisition d'un terrain**

**CONSIDÉRANT** que les Habitations St-Honoré-de-Témiscouata inc. souhaitent offrir gratuitement le terrain adjacent à la cour d'école de l'École des Moussaillons;

**CONSIDÉRANT** que l'acquisition du terrain permettra à l'École des Moussaillons de poursuivre son projet d'aménagement de cour d'école;

**CONSIDÉRANT** la volonté du Centre de services scolaire de se porter acquéreur de la portion du terrain utilisée par l'École des Moussaillons;

**CONSIDÉRANT** que le promoteur est disposé à céder gratuitement au Centre de services scolaire ce terrain;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Claudine Beaulieu **RÉSOLU :**

**QUE** le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs acquiert, au coût nul, le lot 6 489 930 de la paroisse de Saint-Honoré-de-Témiscouata;

**QUE** le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs assume les frais découlant de la rédaction de l'acte notarié et de l'inscription au transfert des droits de propriété;

**QUE** le Centre de services scolaire s'engage à déterminer l'emplacement exact du terrain par Samuel Dubé, arpenteur-géomètre;

D'autoriser la directrice générale, madame Nancy Couture, à signer, pour et au nom du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, l'acte notarié et autres documents nécessaires à la réalisation de la transaction, sous réserve d'une autorisation du ministre.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION : CA 063 – 2023-06-13**

### **8.7. Amendements d'actes d'établissement**

La directrice générale explique qu'il y a lieu de modifier les actes d'établissement 2023-2024 de l'École Beaucourt-St-Eusèbe, de l'École du Jall, de l'École de la Source et de l'École primaire de Dégelis afin d'y prévoir le service du préscolaire dans le bon bâtiment.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** les dispositions du Règlement n° 2 du CSSFL sur la délégation des fonctions et pouvoirs;

**CONSIDÉRANT** la confirmation des besoins au niveau du préscolaire à l'École Beaucourt-St-Eusèbe, à l'École du Jall, à l'École de la Source et à l'École primaire de Dégelis;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Marie-Hélène Lebel **RÉSOLU :**

**DE** modifier les actes d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024 de l'École Beaucourt-St-Eusèbe (713010), de l'École du Jall (713004), de l'École de la

Source (713108) et de l'École primaire de Dégelis (713006) et de prévoir le service du préscolaire dans le bon bâtiment.

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION : CA 064 – 2023-06-13**

---

### **9. Rapports des directions de service**

---

#### **9.1. Service des ressources humaines**

La présidente invite monsieur Vincent Pelletier, directeur général adjoint et secrétaire général ainsi que mesdames Jessica Briand, Marie-Michelle Dubé et Valérie Trudeau, coordonnatrices au Service des ressources humaines à présenter le Service des ressources humaines, sa mission ainsi que les services qui y sont dispensés au sein du CSSFL.

---

### **10. Affaires diverses**

---

#### **10.1. Remerciements aux administrateurs sortants**

Madame Nancy Couture nous informe qu'il s'agit de la dernière rencontre comme membres du CA de mesdames Josée Lévesque et Mélanie Veilleux ainsi que de monsieur Marc Lemay qui quitteront leurs sièges respectifs à la fin de la présente année scolaire. Les membres du CA les remercient pour leur implication au cours des trois dernières années dans la nouvelle gouvernance scolaire.

---

### **11. Bons coups**

---

#### **11.1. Projet de mutualisation régionale en formation professionnelle**

Madame Claudine Beaulieu nous présente une vidéo promotionnelle du projet de mutualisation régionale en formation professionnelle sous le thème des grands propulseurs. Les administrateurs apprécient grandement cette présentation et ce beau projet qui assurera la pérennité de la formation professionnelle sur notre territoire.

---

### **12. Huis clos**

---

Aucun huis clos ne s'est tenu.

---

### **13. Clôture de la séance**

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.

---

Édith Tremblay, présidente

---

Vincent Pelletier, secrétaire général